

Compte rendu du Conseil Municipal de Gigors et Lozeron 18.10.2021

Présents : Didier.MANGOU, Patrick. MATT, Robert. MARTIN, Béatrice. MARTIN, Jean-Michel. DEFFAISSE, Marion PERRET, David. GARAYT, Damien. HUSSY, Marc. STORPER, Yves. DEFFAISSE

Absente : Séverine. BRUNIAU

Secrétaire : Damien HUSSY

Début de séance : 19h06

M. Le Maire explique que les conseillers départementaux Mme Parret et M. Gilles n'assisteront pas au CM, comme prévu, mais seront invités à la prochaine séance.

Vote du compte rendu du CM du 13.09.2021 : Approuvé à l'unanimité.

Délibération sur la convention de déneigement des VC 12 et VC 13

Il est proposé au conseil de voté pour une demande de convention auprès département pour le déneigement des voies de Charchauve et de la Moutine que la commune ne peut assurer.

Approuvé à l'unanimité

Règlement du service d'eau potable :

Le règlement actuel date de 1996, il est très succinct et ne répons pas aux lois en vigueurs. Il est indispensable pour régir la relation avec les abonnés et obligatoire depuis le 30 décembre 2006 article 2224-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après lecture, et questions du conseil, voici les points principaux du nouveau règlement :

- Il précise les délais d'intervention, coût et modalités de contact du service auprès des abonnés,
- Il encadre la facturation suite à des fuites après compteur,
- Il met en place un abonnement par logement.

Déploiement :

Le déploiement du nouveau règlement se fera via la facturation 2022 qui vaudra pour acceptation et sera disponible sur le site gervanne-sye.com en consultation.

Le conseil propose une réunion publique de présentation du nouveau règlement d'eau potable le Jeudi 9.12.2021 à 18h dans la salle communale au hameau de Gigors.

Approuvée à l'unanimité

Prix de l'eau potable et de l'assainissement :

Objectifs de la nouvelle grille de facturation :

- Le budget eau/assainissement de la commune est actuellement déficitaire et n'intègre pas les travaux à venir sur le réseau.

- Assainissement : une hausse des tarifs d'assainissement de Beaufort de 10cts a eu lieu en 2019, non répercutée en 2020.

Après délibération le conseil municipal **approuve à l'unanimité** les prix hors taxes suivants applicable dès 2022:

- Eau potable :
 - o DN15 : 1.10€/m³ et 50€ l'abonnement
 - o DN20 : 0.85€/m³ et 60€ l'abonnement
- Assainissement :
1.30€/m³ et 15€ l'abonnement

Pour la suite et dans le cadre de la loi Voynet notamment la commune va travailler pour :

- S'engager vers une progressivité du prix de consommation (en fonction du volume consommé).
- Différencier le prix habitation principale et secondaire.

Information et questions diverses :

Travaux de l'école de Lozeron : Un devis réactualisé va être demandé à l'entreprise Tibla pour une réalisation au plus tôt.

Présentation de panneau Pocket : solution d'alertes et d'information pour les communes à destination des citoyens, disponible en application mobile et sur ordinateur.

Cet outil : Ne collecte pas de données personnelles, ne remplace pas le site internet et est réglementaire vis-à-vis du RGPD. La commune s'en est dotée pour un essai d'un an, coût : 180€/an.

Connectez-vous : <https://app.panneaupocket.com/>

Projet à venir de l'archivage numérique des archives communales, le Centre de Gestion propose ses services.

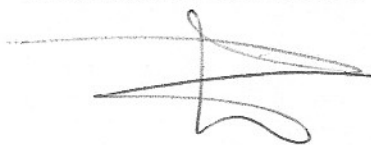
Réunions à venir :

- 19.10.2021 : Réunion à l'initiative de la DDT suite au broyage début juillet dans le vallon de l'Espéri sont convoqués ; M. Costa, VICAT, Commune GetL, CCVD, OFB, PNRV, ADEM
- 15.11.2021 : Rencontre des élus de Gervanne Sye.
Thème : les Ordures Ménagères
Invités : CCVD

Dates des prochains conseils municipaux : 8 Novembre à 20h00 et 6 décembre à 20h00.

La séance est levée à 22h00

Le Secrétaire Damien Hussy



Le Maire David Garayt

